

ÉVÉNEMENT DÉCLARÉ

PRESQU'ACCIDENT

Criticité 12

F 4 × G 3 — à traiter

Déclarant et circonstances

Date	20/08/2026
Nom et prénom	LE BAS MAXIME
Poste / fonction	Chef d'équipe
Lieu	Chantier PIERRE FABRE

NATURE DE L'INCIDENT

Limaille dans l'œil

DESCRIPTION

Au moment de coupé un U en tôle, malgré le port des lunettes de sécurité, la limaille est passée dessous les lunettes puis est rentrée dans mon œil

ACTION IMMÉDIATE RÉALISÉE

Collyre et rince œil, compresse stérile pour enlever la limaille en infirmerie sur site. Départ urgence (CH LODÈVE) 10h40

COTATION DU RISQUE

Fréquence (F)	4 — Très fréquent : pratiquement tous les jours ou plusieurs fois par jour.
Gravité (G)	3 — Moyenne : accident sans arrêt de travail.
Criticité (F × G)	12 — à traiter

Échelle de cotation utilisée

F = fréquence d'exposition au danger

- 1 : Peu fréquent : maximum une fois par an.
- 2 : Assez fréquent : maximum une fois par mois.
- 3 : Fréquent : plusieurs fois par mois, au maximum une fois par semaine.
- 4 : Très fréquent : pratiquement tous les jours ou plusieurs fois par jour.

G = gravité potentielle

- 1 : Faible : blessure légère, heurt, contusion.
- 3 : Moyenne : accident sans arrêt de travail.
- 6 : Grave : accident avec arrêt de travail.
- 10 : Très grave : accident avec arrêt de travail, perte d'un membre, invalidité ou décès.

SIGNATURE DU DÉCLARANT

DÉCLARANT

LE BAS MAXIME



